

Les textes parus sur le lycée

Juillet septembre 2018



Blanquer : le
passage en force !

le BO du 19 juillet (grilles horaires)

<http://www.education.gouv.fr/cid132955/au-bo-du-19-juillet-2018-les-baccalaureats-general-et-technologique-a-partir-de-la-session-2021-de-l-examen.html>

la circulaire du 05/09 sur le choix des spécialités

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=133602

les consignes académiques :

courrier de la Rectrice du 14 septembre aux chefs d'établissement

https://lille.snes.edu/IMG/pdf/lettre_rectrice_lille_aux_ce.pdf

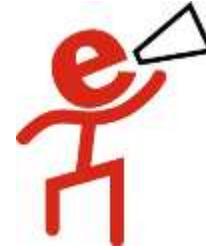
Les procédures d'orientation

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=134460

Nouveau lycée : tout est possible, rien n'est réalisable !

Un lycée « libéral » où l'élève aurait le choix...

- À condition d'accepter d'aller « à proximité » si son lycée n'offre pas les spécialités...
- À condition d'accepter d'aller dans le privé... « l'offre de formation associera l'enseignement privé sous contrat »
- Mais comment un élève et sa famille, non initiés pourront-ils faire leurs choix ?
- Qui sait à 15 ans ce qu'il fera après le bac...?



Notion bien vague la proximité....

A-t-on les mêmes missions ?
La même mixité sociale ?
Les mêmes obligations ?

Qui connaît les attendus de parcours sup ?
Algorithmes, critères de sélection totalement opaques...

Quels dispositifs d'adaptation ? Quelles passerelles avec quels moyens ?

Urgence ? Quelle urgence ?

Les programmes ne seront pas finalisés avant février 2019 et à ce jour, les nouvelles épreuves de baccalauréat, notamment celles de contrôle continu, demeurent inconnues... et pourtant :

Notre rectrice et le ministère nous imposent des « concertations » à la hussarde et des délais intenable sur le choix des spécialités et la définition de l'offre de formation dans chaque établissement

Dans l'académie, voici le calendrier adopté pour l'élaboration de la carte des formations (répartition des spécialités entre les lycées)

-1^{er} octobre réunion de bassin pour élaboration « concertée » des propositions (le privé associé)

-Avant le 3 octobre : remontée des demandes des chefs d'établissements

12/10 séminaire national à la DGESCO

19/10 : groupe de travail au rectorat

6 novembre annonce au CTA de la carte définitive

13 novembre diffusion information aux familles

Elèves, parents, personnels tous maltraités par le ministre...



- Des élèves et des parents... qui entament une nouvelle rentrée en 2de sans savoir quel bac ils pourront faire, comment ils seront évalués à l'examen
- Des profs principaux qui ne savent que dire...
- Des chefs d'établissement qui doivent répondre aux injonctions dans l'urgence
- Des Psy EN qui ne peuvent renseigner les familles
- Des enseignants qui vont devoir mettre en place de nouveaux programmes sur deux années en même temps à la rentrée prochaine...
- Des associations de parents qui vont devoir la même année acheter tous les manuels de 2de et de 1^{ère} ...

→ Mise en œuvre à marche forcée des programmes



- Consultation des personnels de façade
- Pas de concertation réelle avec représentants du personnel
- Composition du CSP très orienté et comportant peu de collègues du 2d degré

→ Publication en plein été des grilles horaires

→ Délais intenable pour le choix de l'offre de formation

Des choix à faire à l'aveugle... pour les personnels ...en l'absence d'information sur les modalités d'attribution des moyens horaires, sur les programmes, sur les épreuves...

Des choix à faire à l'aveugle... pour les familles... Construire un menu précis dès le milieu de seconde... sans connaître les contenus des spécialités... les modalités d'évaluation